

CAF. La CGT s'oppose à la fermeture au public pendant 10 jours.

Préavis de grève reconductible

■ « *Historique.* » C'est le mot choisi par Anne-Marie Meynard, responsable CGT, pour qualifier la gravité de la situation dans les centres de la Caisse d'allocations familiales des Bouches-du-Rhône. La direction a annoncé « *sans concertation* », précise-t-elle, la fermeture au public de la quasi totalité des points d'accueil du lundi 16 au vendredi 27 mai inclus lors du dernier comité d'entreprise.

Pourquoi ? C'est Lionel Zaouati, secrétaire du syndicat CGT, qui apporte la réponse : « *Il y a 52 165 dossiers à traiter contenant parfois plusieurs pièces alors que la direction estime qu'une moyenne raisonnable tournerait autour de 20 000 en attente.* » Très remonté, le syndicaliste explique qu'il s'agit d'une méthode qui se généralise, mais que « *c'est la première fois que des centres de districts comme Arles, Maignane ou Aix seront fermés. A Marseille, seuls les centres du chemin de Gibbes et de Malaval resteront ouverts.* »

La réaction de la CGT n'a donc pas tardé : préavis de grève reconductible jusqu'à la fin du mois de juin. « *Cette méthode qui consiste à fermer l'accueil au public pour résorber le stock de documents à traiter est inacceptable. Il s'agit d'une rupture de service public pour les allocataires et c'est en même temps le signe du manque d'effectifs criant à la CAF* », s'indigne Lionel Zaouati.

Les deux syndicalistes avan-

cent des chiffres pour souligner la portée d'une telle décision : « *Dans les Bouches-du-Rhône, on compte 382 000 allocataires dont 40% n'ont que les prestations sociales pour vivre.* »

Pour le secrétaire du syndicat CGT de la CAF 13, « *le mécontentement du personnel est très fort. Au lieu de renforcer les effectifs, la direction utilise des CDD et lance un appel aux heures supplémentaires défiscalisées de Sarkozy. Celles-là même qui assèchent les comptes de la protection sociale, un comble pour la CAF !* », s'insurge-t-il. Les revendications sont claires : « *Embauches massives, titularisation des CDD, relèvement des salaires après une perte 13% de pouvoir d'achat en 10 ans* », détaille Lionel Zaouati qui pointe « *dans le même temps l'excédent budgétaire de 2,4% de la branche famille de la Cnaf* ».

Quant à Anne-Marie Meynard, elle promet d'alerter des élus du conseil général sur la situation des bénéficiaires du RSA. « *La direction a encouragé les bénéficiaires du RSA à choisir la CAF pour instruire leur dossier. Celle-ci reçoit 2 millions d'euros de financement public de la part du conseil général et pourtant, les 88 000 bénéficiaires du RSA, et particulièrement les 7 700 nouveaux, seront redirigés vers les CCAS durant la fermeture au public. C'est une rupture intolérable de la continuité du service public* », conclut-elle.